

Sorbonne C1 - Texte No 1

Éducation. Les élèves abandonnés aux géants du Net ?

Adrien Rouchaleou

Mardi, 23 Mai, 2017

L'Humanité

Depuis plusieurs années, les grandes entreprises du numérique développent des produits spécialement dédiés à l'éducation, comme Office 365 éducation ou Google Classroom.

Le directeur du numérique au ministère incite les établissements à recourir aux services de Google, Apple et autres Microsoft. Au péril de la protection des données de millions d'élèves.

Les élèves des écoles de France sont-ils des marchandises pour mastodontes de la Silicon Valley ? La question se pose après la révélation par le site spécialisé sur les questions d'éducation le Café pédagogique d'un courrier posté rue de Grenelle¹ le 12 mai et signé par le directeur du numérique pour l'éducation, Mathieu Jeandron. « Il n'y a pas de réserve générale sur l'usage des outils liés aux environnements professionnels chez les grands fournisseurs de services du Web », écrit le haut fonctionnaire à ses délégués dans chacune des académies et aux directeurs des services informatiques du ministère.

Ça n'a pas l'air de grand-chose comme cela, mais il s'agit en réalité d'une révolution, d'un grand retour en arrière. Depuis longtemps, l'éducation nationale encourageait les établissements à recourir à des espaces numériques de travail (ENT) indépendants et sécurisés, permettant notamment d'utiliser un pseudonyme pour accéder à certains services. Officiellement, la Rue de Grenelle interdisait même le recours aux services des géants du numérique, les fameux Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Un choix qui ne relevait pas d'une simple posture favorable à des logiciels indépendants, mais surtout d'une question de sécurité : il s'agissait avant tout de protéger les données sur les élèves que ce genre de service recueille.

La colère des syndicats et des éditeurs français de logiciels

Depuis plusieurs années, les grandes entreprises du numérique développent des produits spécialement dédiés à l'éducation, comme Office 365 éducation, la « plateforme de collaboration en ligne » de Microsoft ; ou encore Google Classroom, la « plateforme d'apprentissage dédiée aux écoles » de la firme de

¹ Siège du Ministère de l'Éducation

Mountain View. Ces services sont mis gratuitement à disposition des enseignants. Enfin, gratuitement... En échange des logiciels, les entreprises recueillent évidemment des millions de données sur les utilisateurs et peuvent ainsi connaître, entre autres, les noms et âges des élèves, leurs résultats scolaires, savoir lesquels ont redoublé ou non, voire leurs historiques de navigation et de recherche... L'utilisation de ces informations pour vendre de la publicité ciblée, ou même pour vendre ces données brutes à des tiers, est la base du modèle économique des Gafam.

Sorbonne C1 - Texte No 2

Comme par magie : cette route recharge les voitures électriques

Recharger sans fil les véhicules électriques grâce à une route électrique : et si c'était la solution pour l'autonomie des véhicules non polluants ?

[Claude Soula](#) Publié le [20 mai 2017](#), Le nouvel observateur

Rouler à l'infini avec sa voiture électrique, sans jamais s'arrêter, sans avoir à la recharger ? Ce n'est pas une utopie, c'est techniquement possible. La société américaine Qualcomm Halo profite d'un événement sportif du week-end, l'étape parisienne du championnat mondial de formule E (pour électrique), pour faire une démonstration de ses capacités : sur le circuit d'essai de Versailles-Satory, elle fera rouler une Renault Zoe et une Renault Kango sur une route équipée de ses composants. Grâce à cette route du futur, les voitures électriques peuvent rouler et se recharger en même temps.

La technique développée par Qualcomm Halo, dont les laboratoires initiaux sont en Nouvelle Zélande, mais qui a posé ses équipes principales à Munich, s'apparente à celle de nos plaques à induction, ou à des techniques déjà développées pour recharger les smartphones sans fil. Un fort champ magnétique se crée lorsque la voiture passe sur les composants électroniques enfouis dans la route. Deux boîtes fixées sous la voiture, une à l'avant, l'autre à l'arrière, récupèrent cette force et la transforment en électricité.

Cela fonctionne même à haute vitesse – on a bien vu la voiture filer à plus de 100 km/h sous nos yeux, mais la vitesse optimale conseillée pour le moment est plutôt de 60 km/h : c'est le niveau qui assure la neutralité énergétique. En dessous des 60 km/h, la voiture peut recharger sa batterie, car elle consomme moins qu'elle ne recharge, au-delà, elle consomme plus que ce qu'elle n'arrive à charger. Pour le moment, bien entendu, car la technologie n'en est qu'à ses premiers essais, et elle va forcément progresser.

Aucune déperdition électrique

Cette découverte résout d'un coup tous les problèmes de la voiture électrique : l'autonomie n'est plus une angoisse pour son conducteur, la recharge devient ultra facile. Est-elle pour autant la solution qui sera adoptée massivement demain ? Impossible à savoir. D'abord, cette technologie est simplement en test, dans une initiative pilotée par l'institut Vedecom, un organisme qui réunit les deux constructeurs français, Renault et PSA, et leurs partenaires. La Communauté européenne a donné 6,5 millions d'euros – sur un budget total de 9 millions - afin de mener plusieurs études dans le cadre du programme Fabric. La "piste expérimentale de recharge dynamique" conçue par Qualcomm n'est qu'une des cinq solutions étudiées

par ce programme Fabric : le Français Alstom et le Canadien Bombardier ont proposé chacun d'autres solutions, dérivées de leurs tramways respectifs, et les universités italiennes travaillent sur deux autres pistes.

La solution Qualcomm Halo un avantage : elle n'entraîne aucune déperdition électrique. La voiture déclenche le champ magnétique uniquement quand se trouve sur la route. Elle a aussi un inconvénient : le fort champ magnétique nécessaire pour transmettre l'énergie peut dérégler les instruments de la voiture. Il n'est pas non plus conseillé à ceux qui portent un pacemaker...

Champs magnétique ou photovoltaïque ?

L'autre problème sera de savoir qui financerait la pose de ces routes magnétiques. Les constructeurs, qui pourraient faire des économies sur la taille des batteries ? Les Etats ou les villes pour diminuer la pollution et accélérer le passage à l'électrique ? Pas gagné dans le contexte actuel d'austérité budgétaire. On ne sait d'ailleurs pas combien coûterait l'équipement du pays : Qualcomm se refuse à donner le moindre coût concernant ses composants, mais le seul budget du génie civil nécessaire pour la pose de ce matériel serait déjà très élevé.

Sorbonne C1 - Texte No 3

Les enseignants veulent que la lumière soit faite sur les fausses notes

26 mai 2017 | [Marco Fortier](#) | [Éducation](#) Le Devoir, Canada

Les trois quarts des enseignants ayant répondu à un sondage Léger disent souhaiter la tenue d'une commission parlementaire qui se pencherait sur la façon d'attribuer les notes des élèves.

Préoccupés par la manipulation des notes des élèves du primaire et du secondaire, des enseignants réclament une commission parlementaire pour faire la lumière sur l'évaluation des apprentissages.

Les trois quarts (74 %) des enseignants ayant répondu à un sondage Léger disent souhaiter la tenue d'une commission parlementaire qui se pencherait sur la façon d'attribuer les notes des élèves. Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a rejeté l'idée de tenir une telle commission parlementaire.

Ce sondage a été commandé par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), un syndicat qui représente 34 000 enseignantes et enseignants, principalement au primaire et au secondaire. Le sondage de la firme Léger a été mené entre le 11 mai et le 14 mai 2017 ; 502 membres de la FAE ont été joints par téléphone. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de 4,3 %, 19 fois sur 20.

Un premier sondage interne mené par la FAE en février avait révélé que 20 % des enseignants affirmaient qu'on leur a déjà demandé de modifier les résultats obtenus par leurs élèves à des épreuves ministérielles. Le syndicat a décidé de pousser plus loin son investigation en sondant ses membres sur la manipulation des notes pour des travaux scolaires, des épreuves de commission scolaire ou du ministère de l'Éducation, ou lors de l'inscription des notes au bulletin.

« Il y a un système qui est mis en place pour donner l'impression que l'élève réussit malgré ses échecs, dit Sylvain Mallette, président de la FAE. Les enseignants ont beau s'opposer à la manipulation des notes, le système le

permet. » Le représentant syndical estime que ceux qu'il appelle les « pédagogocrates » du ministère de l'Éducation, qui ont mis en place ce système, doivent rendre des comptes. Il invite le ministre Proulx à avoir le « courage » de faire la lumière sur ce nivelingement par le bas, surtout à quelques jours de la présentation de la politique de réussite éducative.

Au bureau du ministre Sébastien Proulx, on rappelle que l'enseignant est le responsable de l'évaluation des élèves. « *Il faut dénoncer les gestes contraires à la loi et qui ont pour seul but d'atteindre des objectifs de diplomation ou de qualification, et ce, au détriment des élèves et de leur réussite* », indique le bureau du ministre dans un courriel.

« *Je réitère que des vérifications sont toujours en cours et j'entends poser des gestes concrets pour réitérer ces principes et faire cesser certaines pratiques s'il y a lieu.* »

Note minimale

Près de quatre enseignants sur dix (37 %) affirment que « *leur jugement a déjà été remis en question, qu'on leur a demandé de modifier le résultat obtenu par un ou plusieurs de leurs élèves, ou qu'un résultat a déjà été modifié sans leur accord* ».

Sorbonne C1 - Texte No 4

PB : «Certaines règles ne sont pas dites de manière explicite»

Par [Sophie de Tarlé](#) • Publié le 29/05/2017 Le Figaro

INTERVIEW - Pour Bruno Magliulo, auteur d'*APB² pour les nuls* (First-L'Etudiant), «l'algorithme est programmé pour piocher dans les premiers vœux des candidats qui ont passé le bac de l'académie».

Bruno Magliulo

Est-ce qu'Admission post-bac fonctionne bien?

Depuis sa création il y a près de dix ans, je trouve que le site fonctionne techniquement bien. Il n'y a pas eu de bug majeur alors qu'il gère les vœux de 780.000 candidats, qui font en moyenne neuf vœux, ce qui génère 7 millions de connexions. C'est assez énorme, quand on y pense. En revanche, sur le plan pédagogique, cela pourrait être bien mieux. Le site manque de transparence, et certaines règles ne sont pas dites de manière explicite aux familles. Ce qui provoque beaucoup de confusion. Les règles sont indiquées sous le manteau.

Quel est le point le plus opaque?

Cela concerne l'admission en première année de licence universitaire. En cause, le fameux algorithme, régulièrement mis en cause par les associations d'étudiants. Le message est contradictoire. Le site martèle: «Classez vos vœux dans l'ordre de vos préférences, en fonction de vos souhaits, et de votre projet professionnel, sans autocensure.» Et d'un autre côté, on apprend une tout autre vérité, occultée dans le guide du candidat: il ne sert à rien de mettre une licence à pastille orange - ces licences à effectif contingenté ne sont pas sélectives mais ont peu de places à offrir - en deuxième position. Le bachelier n'aura aucune chance de l'obtenir. L'algorithme est programmé pour piocher dans les premiers vœux des candidats qui ont passé le bac de l'académie. Et s'il n'y a plus de place, il aura recours au tirage au sort. Résultat, pour avoir une chance de l'obtenir, il faut la mettre en premier vœu.

Ce tirage au sort choque beaucoup...

Ces règles d'APB ont deux conséquences choquantes. La première est que le mérite, la qualité du dossier scolaire ne sont pas pris en compte. C'est tout à fait antinomique avec le message délivré par les enseignants et les parents, qui disent aux jeunes en terminale: «Si vous travaillez bien, si vous êtes sérieux, vous aurez le vœu que vous voulez.» L'autre effet est que cela va empêcher un

² Admission post-bac

jeune d'un niveau moyen de mettre en premier voeu une classe préparatoire, de peur de s'enlever toute chance d'entrer dans la licence qu'il aura mise en deuxième choix. C'est un risque qu'il ne peut pas toujours prendre car s'il n'est pas pris en prépa, il n'a aucune chance d'être admis dans la licence visée.

Les familles sont-elles désorientées?

Les parents et les enfants ne comprennent pas toujours à quel point ce classement est fondamental. Cela dit, le stress est bien plus important dans les grosses villes comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ou Nantes. Dans les petites villes comme Limoges, Brest Clermont, c'est beaucoup moins tendu.

Sorbonne C1 - Texte No 5

Et si cette fois c'était vraiment la fin des devoirs à la maison ?

Les devoirs écrits hors temps scolaire pourraient être supprimés dès la rentrée 2017 (LOISON VINCENT/SIPA)

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a annoncé vouloir mettre fin aux devoirs écrits à la maison, un projet qui revient régulièrement dans les cartons de la rue de Grenelle.

L'OBS L'ObsPublié le 29 mai 2017

Beaucoup d'enfants en rêvent, certains parents s'en inquiètent... La rentrée prochaine sonnera-t-elle la fin des devoirs à la maison ? Alors que le sujet revient régulièrement sur le tapis depuis plusieurs années, le ministre de l'Education Jean -Michel Blanquer a annoncé la mise en place d'un dispositif pour éviter les devoirs à la maison, dès la rentrée 2017.

"Devoirs faits"

C'est après un discours prononcé lors du 94e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public à Avignon que Jean-Michel Blanquer a annoncé la mise en place du dispositif "Devoirs faits". "L'objectif est que les enfants rentrent chez eux devoirs faits", a ainsi annoncé Jean-Michel Blanquer :

"Ça signifie que des devoirs, il y en a, mais qu'ils ne sont pas faits pour être faits à la maison mais plutôt dans l'établissement, de façon à créer une forme de tranquillité en famille sur ces sujets, à amenuiser les inégalités qui peuvent exister entre les familles et à avoir du temps heureux en famille."

Si les modalités de ce dispositif n'ont pas encore été détaillées, elles pourraient par exemple prendre la forme d'études dirigées dans les collèges, de 16h à 18h.

Faut-il supprimer les devoirs à la maison... même au collège ?

L'objectif est d'offrir plus d'égalité aux élèves en faisant en sorte que tous disposent de la même aide pour les devoirs écrits, une aide qu'apportent déjà des associations comme Zup-de-Co dans plusieurs régions de France.

"Les deux parents travaillant, ça devient de plus en plus difficile pour les familles de faire les devoirs avec leurs enfants", rappelle Valérie Marty, présidente de la Peep, deuxième fédération de parents d'élèves sur BFMTV. "Offrir des devoirs encadrés, dirigés, c'est une bonne chose", estime-t-elle, saluant "une réforme pour lutter contre les inégalités sociales et scolaires".

Les devoirs déjà interdits... depuis 1956

Beaucoup l'ignorent, mais les textes sont clairs, depuis une circulaire du 29 décembre 1956 concernant les écoles primaires : "Aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe."

Pourtant, un grand nombre d'enseignants continuent à donner du travail écrit à leurs élèves en dehors du temps scolaire, malgré de nombreux rappels. En 1991, un texte dispose par exemple "qu'à la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre". Car si le travail écrit est supposément interdit, rien n'empêche l'enseignant de donner de la lecture ou des leçons à apprendre à la maison.

Chloé Gaborit

Réservations d'hôtels en ligne: des pratiques trompeuses épinglees

- Par [Florian Pierrat](#)
- Mis à jour le 30/05/2017 Le Figaro

Les services de la Répression des fraudes ont constaté des pratiques litigieuses de la part de certains sites de réservation de chambres d'hôtels et de restaurants.

La Répression des fraudes (DGCCRF) alerte ce lundi les clients de plateformes de réservation d'hôtels et de restaurants en ligne. Aujourd'hui en France et en Europe, près de 93% de la clientèle hôtelière réserve ses nuitées par l'intermédiaire de ce genre de sites. Ces derniers prélèvent une commission proportionnelle au montant de la réservation auprès des professionnels de l'hôtellerie. Pour appâter le chaland, ils ont développé en quelques années un outil ergonomique et facile d'utilisation pour le référencement, la recherche et la réservation d'hôtels. Mais pour autant, la DGCCRF a relevé quelques pratiques trompeuses pour le consommateur. Elle a mené une enquête nationale auprès de 21 entreprises du secteur, dont cinq n'ayant aucune implantation dans l'Hexagone.

Concernant les sites de réservation d'hôtels, elle a pointé plusieurs infractions telles que l'affichage de fausses réductions avec des prix barrés «fantaisistes», qui ne correspondent pas au tarif réellement pratiqué par l'hôtelier. Elle évoque également de la part de certains sites un non-respect de la classification hôtelière à étoiles, telle que définie par le ministère de l'Économie, ainsi que le manque d'information lors de la réservation sur le lieu exact du séjour dans le cadre d'offres dites «secrètes». La DGCCRF vise également certaines allégations «trompeuses» telles que «promo», «garantie du meilleur prix» qui sont très utilisées par ce genre de plateformes. La mention «dernière chambre disponible» est également dans le collimateur de l'organisme. Selon lui, elle serait utilisée à tort par certains sites dans le but de forcer le visiteur à la réservation. Alors qu'en réalité, l'hôtel possède un nombre conséquent de chambres non occupées.

Contacter directement l'hôtelier

Avant de réserver, la Répression des fraudes conseille donc aux clients de ne pas hésiter à contacter l'hôtel en question, afin de vérifier ses disponibilités réelles, mais également les tarifs qui sont assurément pratiqués par l'hôtelier. Une négociation pour baisser le tarif de la chambre peut même être possible lors d'une discussion directe avec l'hôtelier, ce qui n'est pas le cas lors d'une réservation par Internet. Une disposition facilitée par la loi Macron, elle permet aux hôteliers de pratiquer des prix inférieurs à ceux des plateformes de réservation.

Mais problème, les sites Internet propres aux hôteliers sont très peu mis en avant sur les moteurs de recherches (Google, Yahoo, Bing...), comme le constate dans son numéro du mois de juin 2017 l'*UFC-Que choisir*. Lorsque le visiteur tape le nom de l'hôtel, son site arrivent quasi systématiquement en 4e, 5e, voire 6e position dans les résultats. Les premières places étant trustées par les plateformes de réservation telles Expedia, Trip Advisor, et bien sûr par le géant des réservations d'hôtels Booking.com, via des liens sponsorisés qui leur permettent de monter dans les résultats de recherche, au grand dam des hôteliers. Booking.com serait même -via sa maison mère Priceline qui possède également Kayak.com- le premier client de Google dans le monde, selon le magazine.

Des sites de réservation de tables de restaurants sont également dans le viseur de la Répression des fraudes. L'organisme dépendant de Bercy pointe «les décalages» qui peuvent exister entre «les prix promus par les sites, et les prix réellement pratiqués par le restaurant». Dans certains cas, c'est même une carte des menus différente de celle présentée aux autres clients du restaurant qui est proposée aux clients ayant réservé via une plateforme. La DGCCRF a également constaté dans son enquête un manque de certifications et de classements des avis publiés sur certains sites de réservation de restaurants et d'hôtels.

Sorbonne C1 - Texte No 7

Hervé Mathoux : «Roland-Garros, c'était l'enfer des révisions du bac devant la télé»

- Par [Gilles Festor](#)
- Mis à jour le 29/05/2017 Le Figaro

Le présentateur vedette du football sur Canal + se rappelle ses souvenirs d'enfance liés à Roland-Garros.

A Roland-Garros

Le Figaro: Hervé, quel est votre tout premier souvenir de Roland-Garros?

Hervé Mathoux: C'était devant la télé à l'époque des Noah, Wilander, Lendl et compagnie. Vous vous attendez à ce que je dise la victoire de Noah n'est-ce pas? Raté! Mais je ne vais pas vous parler de sa victoire en 83 même si elle reste gravée dans ma mémoire. J'ai surtout le souvenir des débuts de Wilander, il est alors quasiment inconnu et en 1982 il débarque en gagnant le tournoi en battant Lendl notamment. Je tombe en admiration devant ce garçon qui sort de nulle part avec son tennis pas super enthousiasmant mais un look sympa. Je me souviens parfaitement que face à José Luis Clerc, il remet une balle de match. C'était un geste assez dingue et rare.

En 1982, vous aviez 16 ans, c'était aussi l'époque où vous passiez des examens en plein tournoi non?

Exactement. Roland-Garros c'est ça, des images de télé qui reviennent en tête et des révisions d'examens où on se dit: «Bon, je regarde encore trois jeux et je vais réviser.» Dix minutes plus tard, on se dit: «Je vais aller jusqu'à la fin du set quand même, ce serait dommage de rater ça.» Vous imaginez la suite, vous vous retrouvez en fin d'après-midi avec l'angoisse et la torture de la révision du bac. Roland-Garros, c'était ça: l'enfer des révisions du bac devant la télé. Ce que j'ai vécu, des millions de Français ont vécu la même chose (rires).

Etes-vous un habitué de Roland-Garros?

Avec mon métier, j'ai la chance d'être invité par un sponsor au village. Je viens déjeuner et ensuite je vais sur les courts mais gamin, c'était inaccessible pour moi. Roland-Garros, c'était la terre ocre sur la télé. Même pas ocre d'ailleurs parce qu'on avait la télé en noir et blanc!

«Entre Federer et Nadal j'hésite mais c'est évident que Federer a une classe que les autres joueurs n'ont pas sur les courts»

Y-a-t-il un joueur qui vous fait rêver?

Entre Federer et Nadal j'hésite mais c'est évident que Federer a une classe que les autres joueurs n'ont pas sur les courts. Il donne aussi l'impression d'être un gentleman en dehors des courts mais je n'ai pas la chance de le connaître pour me faire cette idée.

Et chez les femmes, y-a-il une joueuse avec qui vous aimeriez passer un déjeuner?

Chez les femmes... (il réfléchit longuement). Non, franchement, je vais vous faire confiance pour m'aiguiller. Quand je tombe sur un match féminin, il m'arrive de regarder, mais j'avoue suivre assez peu le circuit car je trouve que ça manque de personnages identifiés. Vous allez me trouver un peu ringard mais je suis resté sur Monica Seles. Je suis un peu nostalgique de cette époque.

Y-a-t-il de bons footballeurs chez les tennismen?

Bonne question mais je ne les connais pas assez pour me faire une idée. Par contre, je sais qu'il y a d'excellents joueurs de football qui sont de redoutables joueurs de tennis. Je pense à Yoann Gourcuff qui aurait pu faire une carrière de joueur professionnel.

Sorbonne C1 - Texte No 8

Dernière ligne droite pour modifier ses vœux d'études supérieures

Par [Caroline Beyer](#) • Publié le 29/05/2017 , Le Figaro

La médecine, le droit, la psychologie et les Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) représentent à elles seules 43 % des vœux émis cette année en licence sur APB.

Les élèves de terminale inscrits sur la plateforme Admission post-bac (APB) peuvent encore changer l'ordre de leurs choix. Après le 31 mai à minuit, les dés seront jetés.

Tic tac... Pour les parents d'élèves de terminale, désormais familiers de la plateforme «APB» - Admission post-bac - et de ses pastilles orange et vertes, qui permettent de distinguer les filières surbookées, c'est le sprint final. Jusqu'au 31 mai minuit, le classement des vœux peut encore être modifié. Après quoi, les dés seront jetés. L'heure est donc aux derniers ajustements. Et, pour certains, à la fébrilité.

«Par sécurité, je vais revoir les vœux», explique Marion, dont la fille vise une licence de droit, à Assas. Comme bien d'autres parents, la perspective de l'université l'inquiète. Mais pour sa fille, qui n'a «que 12 de moyenne en terminale S», «les bonnes classes prépa» ne sont pas accessibles. Au tout début de la procédure, en janvier, la première année de médecine figurait dans ses vœux. Avant qu'un courrier ne vienne lui expliquer que la réussite dans cette filière nécessite d'avoir mention très bien au bac...

Si l'université est légalement ouverte à tout bachelier, elle se réserve un droit de dissuasion... Ce qui ne suffit pas à résoudre la problématique des filières dites en «tension», très demandées, pour un nombre restreint de places. Il s'agit de la médecine, du droit, de la psychologie et des Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) qui représentent à elles seules 43 % des vœux émis cette année en licence sur APB. Des filières universitaires qui ont pour point commun d'être le passage obligé pour accéder aux métiers de médecin, d'avocat, de psychologue ou de professeur de sport.

Tirage au sort

Établir un équilibre entre l'offre et la demande: c'est cette subtile équation, qui faisait naguère s'allonger les files d'attente devant les universités, que l'algorithme APB tente de résoudre. «S'il facilite les choses, l'accompagnement humain est insuffisant dans ces moments angoissants», constate Hervé-Jean Le Niger, le vice-président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Pour les filières non sélectives, la hiérarchie des souhaits est décisive. Car APB tient compte de l'académie du candidat, puis de l'ordre des vœux et de la situation familiale. Ensuite, les candidats ex aequo peuvent être tirés au sort. Une pratique largement décriée, institutionnalisée cette année par une circulaire sortie du chapeau fin avril par le gouvernement sortant.

«Oui, je suis stressée, confie une autre mère. Et je le serai jusqu'au 8 juin, date à laquelle les résultats d'APB tombent. C'est beaucoup plus angoissant que le bac. Ma fille est dans un lycée qui affiche 100 % de réussite depuis des années.» Sa fille, Virginie, élève de terminale scientifique, veut être ingénieur dans le secteur de la chimie. Mais avec des résultats en maths en dessous de la moyenne, le chemin vers la classe prépa semble difficile. Dans ces filières sélectives, le classement des vœux importe peu: les lycées sélectionnent sur dossier, sans avoir connaissance du classement. Le premier vœu de Virginie - une licence de physique-chimie - n'arrive donc qu'en 22e position. «Je ne veux pas qu'elle prenne le risque de perdre une année à la fac, où le taux d'abandon est de 30 % en première année, explique sa mère. Si elle n'obtient aucune prépa, nous suivrons la procédure complémentaire qui court jusqu'en septembre.» Selon des chiffres non officiels, il resterait en effet 3 000 places vacantes dans l'ensemble des classes préparatoires. «Ça vaut le coup d'être patient!», ajoute-t-elle.

Sorbonne C1 - Texte No 9

Devoirs à l'école, CP dédoublés... le ministre de l'Éducation précise sa rentrée

Par LEXPRESS.fr avec AFP , publié le 26/05/2017

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, dévoile sa feuille de route. L'objectif, "amenuiser les inégalités" entre les familles.

Petit à petit, le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, dévoile sa feuille de route. L'objectif, "amenuiser les inégalités" entre les familles.

Dispositif pour faire les devoirs à l'école, et pas à la maison, assouplissement des rythmes scolaires, CP dédoublés et aménagement de la réforme du collège: le nouveau ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer précise, ses projets pour la prochaine rentrée. Tour d'horizon des changements à venir.

Possibilité de faire les devoirs à l'école

"Nous lançons le dispositif 'devoirs faits' dès la rentrée prochaine, l'objectif est que les enfants rentrent chez eux les devoirs faits", a-t-il déclaré vendredi à la presse après un discours prononcé lors du 94e congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep) dans le Palais des Papes à Avignon.

"Ça signifie que des devoirs, il y en a, mais qu'ils ne sont pas faits pour être faits à la maison mais plutôt dans l'établissement, de façon à créer une forme de tranquillité en famille sur ces sujets, d'amenuiser les inégalités qui peuvent exister entre les familles", a poursuivi l'ex-directeur de l'Essec, ancien numéro deux du ministère dont il vient de prendre les rênes.

Jean-Michel Blanquer a promis "de premières applications" dès septembre de ce système, dont les détails et les modalités seront annoncés "bientôt": "Je vais écouter les acteurs pour affiner ce processus (...) on va s'adapter à chaque cas, par exemple au collège cela peut prendre la forme d'études dirigées de 16h à 18h le soir dans tous les collèges, et pas seulement en éducation prioritaire".

CP dédoublés, latin et classes bilingues

C'était une promesse de campagne d'Emmanuel Macron que de réduire à 12 élèves les classes de CP et CE1 des écoles de réseaux d'éducation prioritaire (REP) et d'éducation prioritaire renforcée (REP+). Dans les faits, elle doit

commencer à s'appliquer dès la rentrée 2017 à quelque 2.000 classes. "On va travailler avec les communes et l'association des maires de France pour aider les communes à réaliser les premiers aménagements nécessaires avec une enveloppe budgétaire", a indiqué le ministre de l'Éducation dans *La Provence*.

Selon lui, "il y a des endroits où le dédoublement" des classes de CP "est faisable physiquement et d'autres où ce sera difficile", et où le dispositif "plus de maîtres que de classes", lancé sous le précédent quinquennat et dont plusieurs voix redoutent la disparition, sera donc maintenu.

Jean-Michel Blanquer a enfin redit sa volonté de revenir dès la rentrée sur certains aspects de la réforme des collèges, notamment en ce qui concerne "les classes bilingues", dont une partie a été supprimée, "les sections européennes, le latin et le grec".